Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260701-CC_2026_07_N120-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Conseil Communautaire
Séance 01 juillet 2026 – 19 heures

Le Conseil Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon.

PRÉSENTS : Frank COCAIGN - Sophie AUTRET - Marlène ILHEU - Éric GRALL - Stéphane RIOU - Marie-Josée CAROFF - Michèle QUEAU - Maël SAILLOUR - Véronique LE BOULCH - Jean-Michel SEVERE - Éric LE BOUR - François ROUE - Karine LE JEUNE - Éric MIOSSEC - Mélanie YVEN - Gildas BERNARD - Marie-Pierre ABARNOU - Marc SIMON - Pascale BOU LAHDOU - Gilbert CHAPALAIN - Stéphane CLOAREC - Anne-Sophie KERBRAT - François MOAL - Anne DANIELOU - Jean-Luc BONIS - Myriam BERNARD - Hervé GAUCHER - Jacques EDERN - Jacques PONTU - Thierry GAUDEC - Jocelyne PINVIDIC - Joseph QUEMENER - Guy LE DUFF - Stéphanie DUMONT - Catherine GOURMELON - Thierry MOAL lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Dominique AZOU (Directeur Général Services), Véronique GUYONVARCH (Directrice Générale Adjointe).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Gilles GOMBERT (pouvoir à Myriam BERNARD), Roger BOSSARD (pouvoir à Gildas BERNARD), Emmanuelle RENAUD (pouvoir à Pascale BOU LAHDOU), Éric LE DUFF (pouvoir à Frank COCAIGN), Hervé JEZEQUEL (pouvoir à Stéphane CLOAREC), Bruno CORILLION (pouvoir à François MOAL), Carole AUTRET (pouvoir à Anne DANIELOU)

ABSENT : Paul GOARANT

Date de la convocation :	**Membres du Conseil :**	**Présidence de séance :**
25 juin 2026	En exercice : 44	Stéphane CLOAREC
Date d'affichage :	Présents : 36	**Secrétaire de séance :**
25 juin 2026	Votants : 43	Gildas BERNARD

Budget supplémentaire 2026 - SPANC

Numéro d'ordre	**Nomenclature**	**Rapporteur**
CC-2026-07-N120	7.1	Éric LE BOUR

Suite à l'approbation des Comptes Administratifs et à l'affection des résultats de l'exercice 2025, il est proposé d'intégrer dans les Budgets Supplémentaires :

- Les résultats n-1 ;
- Les reports de crédits n-1 (restes à réaliser) ;
- Les corrections aux budgets primitifs.

Après avoir entendu le Rapporteur ;
Après avoir pris connaissance des éléments ;

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'entériner le Budget Supplémentaire « SPANC » comme suit :

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260701-CC_2026_07_N120-DE

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement - BS		- 1 370,87 €
Résultat 2025		1 370,87 €
Total BS Fonctionnement	**- €**	**- €**
Pour mémoire Budget Primitif 2026 – Fonctionnement	182 000,00 €	182 000,00 €
Total budgété 2026 - Fonctionnement	**182 000,00 €**	**182 000,00 €**
Section d'Investissement – Nouvelles inscriptions	33 506,05 €	137,87 €
Section d'Investissement – restes à réaliser 2025	8 493,95 €	
Résultat 2025		41 862,13 €
Total BS Investissement	**42 000,00 €**	**42 000,00 €**
Pour mémoire Budget Primitif 2026 - Investissement	8 000,00 €	8 000,00 €
Total budgété 2026 - Investissement	**50 000,00 €**	**50 000,00 €**

Présents	**36**
Pouvoirs	**7**
Votants	**43**
Pour	**43**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Stéphane CLOAREC

Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD